

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Arrondissement de MEAUX Canton de MITRY MORY

Commune de CHARNY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DÉLIBÉRATION N° 51.2007

DATE CONVOCATION : 11.10.2007
DATE d' AFFICHAGE DE LA DÉLIBÉRATION : 22.10.2007
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13
PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 10
Vote pour : 10
Vote contre : 0

L'An deux mil sept, le 17 octobre, à 19H00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Xavier FERREIRA, maire.

Etaient Présents : MM FERREIRA - GUIMBARD — BAUTISTA - GAY-DEKEYSER - MONIN - DEBRIT ET MMES BOUDINET - PETIBON - RIMMER-

Absents : MM. MERLIN excusé, LEBRUN et Mme MESLAY

Secrétaire de séance : M. BAUTISTA

OBJET : CONSERVATION DU PERMIS DE DEMOLIR ET DE L'AUTORISATION DE CLOTURE

Vu le code de l'Urbanisme (article R 421-12)

Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, décide :

- ❖ de maintenir le permis de démolir sur l'ensemble de la commune
- ❖ de soumettre les clôtures à déclaration

Pour extrait conforme,
Le Maire,
X FERREIRA



REÇU

19 OCT. 2007

SOUS-PRÉFECTURE DE MEAUX